

Mercredi 7 juin 2017

Mobilité

## Les grandes orientations « Mobilités » de Montpellier Méditerranée Métropole

**Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole a présenté ce matin les futures grandes orientations « Mobilités » de la Métropole. Ce travail, mené en concertation avec les 31 communes, les différents partenaires institutionnels et associatifs, Montpellier Méditerranée Métropole a pour ambition d'une part d'étendre le réseau structurant à haut niveau de service et d'autre part de proposer plus de services aux habitants tout en respectant l'environnement. Ces orientations s'inscrivent dans la continuité des objectifs du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et en cohérence avec la Métropole en réseau.**

### Les principaux engagements :

- Un réseau ferré enrichi de 3 pôles d'échanges multimodaux,
- Le prolongement de la ligne 1 de tramway jusqu'à la gare Montpellier Sud de France,
- La réalisation de la ligne 5 de tramway Clapiers – Lavérune,
- La création de 3 lignes de bus à haut niveau de service sur près de 50km offrant un gain de temps, plus de fréquences de passages et des voies réservées,
- La mise en service de 4 lignes de bus structurantes pour mieux desservir les communes de la Métropole.

*« La mobilité est essentielle pour notre territoire. Grâce à ces grandes orientations de mobilité, nous allons offrir aux habitants une meilleure accessibilité avec une plus grande desserte des territoires métropolitains. Pour cela, nous assurerons des liaisons équitables aux portes d'entrée de la Métropole, développerons à la fois le tramway, le bus à haut niveau de service et les modes actifs en nous appuyant sur le réseau ferré et augmenterons les fréquences de passage. **D'ici 2024, nous souhaitons que 75% de la population soit desservie par le réseau structurant contre 51% aujourd'hui.** L'intégration de l'ensemble des liaisons à vocation économiques et touristiques permettront ainsi de garantir le rayonnement et l'attractivité de Montpellier et sa Métropole ».*



**Philippe SAUREL,**  
**Maire de la Ville de Montpellier,**  
**Président de Montpellier Méditerranée Métropole**

## Mieux desservir le territoire

**Afin de rendre le territoire le plus accessible possible en transports en commun, les orientations s'appuieront notamment sur l'amélioration de la desserte ferroviaire, du réseau de tramway, la création d'un réseau de bus à haut niveau de service et la mise en place de 4 lignes structurantes.**

### Développement du réseau ferré

Le réseau ferré, d'ores et déjà composé des pôles d'échanges multimodaux (PEM) de Baillargues et de Saint-Roch, sera enrichi de 3 autres PEM : Notre Dame de Sablassou, Montpellier Sud de France et Villeneuve-lès-Maguelone. De plus, afin que le réseau ferré soit le plus efficace possible, une augmentation de l'offre des trains régionaux sera possible sur les 5 pôles d'échanges multimodaux grâce à la mise en service du Contournement Nîmes-Montpellier (CNM).

### Un réseau de tramway enrichi

Le réseau de tramway sera enrichi :

- **La ligne 1** : Mosson - Odysseum sera prolongée jusqu'au pôle d'échange multimodal Montpellier Sud de France
- **La nouvelle Ligne 5** : Clapiers – Lavérune

### 3 nouvelles lignes de bus à haut niveau de service

**Le réseau armature sera enrichi de 3 lignes de bus offrant un haut niveau de service sur près de 50 km, avec des fréquences régulières et une amplitude horaire élargie :**

- **La 1ère ligne** desservira la zone d'emploi du Millénaire - Eurêka de Place de l'Europe à Notre Dame de Sablassou pour être étendue dans un second temps jusqu'à Castries voire au-delà, en direction de Sommières sur les emprises de l'ancienne voie ferrée.
- **La 2ème ligne** assurera les liaisons inter-quartiers sur Montpellier entre la place Charles de Gaulle à Castelnau-le-Lez et le P+Tram de Sabines.
- **La 3ème ligne** desservira les Cévennes, Alco et Euromédecine depuis le Peyrou.

### Des aménagements de voirie pour les bus

Afin de renforcer l'efficacité de ce nouveau réseau, des aménagements de voies dédiées aux bus visant à développer la rapidité des transports seront notamment réalisés sur l'Avenue Pierre Mendès France depuis la Place de l'Europe, la Rue Becquerel, en attendant l'arrivée de la Ligne 5 à Lavérune depuis le Rond-Point Maurice Gennevaux et la Route de Nîmes au Crès.

### 4 lignes de bus structurantes

Le réseau sera complété de **4 lignes structurantes** :

- une depuis Prades le lez en connexion avec la Ligne 5 de tramway,
- une depuis les Hauts de Massane jusqu'à Albert 1<sup>er</sup> en passant par l'avenue du Père Soulas,
- une pour les secteurs La Martelle, Figairasse, Avenue de Toulouse et Estanove,
- une desservant les communes de Cournonsec à Lavérune.
- une desserte en bus du quartier Ovalie à Montpellier.

### Développement des modes actifs

Un schéma directeur des modes actifs a été engagé pour développer des axes structurants pour les modes doux (vélo, trottinette,...). Cela permettra de programmer des aménagements afin d'offrir davantage de pistes cyclables.

### Offrir davantage de services aux habitants

**Les services mobilité dédiés aux usagers seront développés pour faciliter leurs déplacements.**

#### Renforcement des services proposés

- **plus de rapidité** grâce notamment aux 3 nouvelles lignes de bus à haut niveau de service et aux 4 lignes structurantes,
- **Développement de l'offre vélo** en libre-service,
- De **nouvelles aires de covoiturage** aux portes d'entrée de la Métropole seront installées pour favoriser un usage partagé de la voiture,

#### Des fréquences et horaires élargies

- **Des fréquences régulières renforcées et adaptées** aux développements des territoires,  
*Par exemple, pour l'ouest de la Métropole : les communes de Cournonsec, Cournonterral, Pignan et Saussan, seront desservies autour de trois lignes de bus dont une structurante (lignes 29, 34 et 38) avec des fréquences plus régulières (toutes les 20 à 30 minutes en heure de pointe) et des itinéraires plus directs en connexion avec les lignes de tramway 1, 2, 3 et 5.*
- **Plus de dessertes des zones d'emplois,**  
*Par exemple, en plus de la future ligne à haut niveau de service, le quartier du Millénaire et d'Eureka sera également desservi par une ligne circulaire à une fréquence de 10 minutes en heure de pointe assurant une desserte fine du quartier, un accès direct au Pôle ludique et commercial d'Odysseum et à la desserte de proximité du nouveau quartier des Jardins de la Lironde.*
- **Une amplitude horaire élargie** à 22h pour l'ensemble des communes et 23h pour les lignes de bus à haut niveau de service.

#### Développement des services EMMA

EMMA offre un espace mobilité sur le web, un service d'alerte trafic et consommation, des applications mobiles et des bornes interactives dans les quartiers de Montpellier. Ces différents services proposés seront déployés afin de rendre plus accessible l'ensemble des modes de transports (Tramway, bus, vélopartage, autopartage et stationnement) disponibles sur le territoire au plus grand nombre d'usagers.

### Un réseau accessible pour les personnes en situation de handicap

Courant 2017, grâce au soutien financier de la Métropole, **2 nouveaux bus** du Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques (**GIHP**), seront mis en service sur le territoire et d'ici 2018, **les arrêts prioritaires seront rendus accessibles** aux personnes à mobilité réduite.

## Protéger l'environnement

Montpellier Méditerranée Métropole propose dans ses orientations stratégiques des mesures en faveur de la protection de l'environnement.

### Favoriser l'usage des transports en commun et des modes doux

- **Meilleure offre de transport,**
- **Plus de dessertes et de fréquence offertes** par les transports en commun pour encourager les habitants à utiliser un moyen alternatif à la voiture individuelle,
- **Favoriser l'électromobilité avec notamment l'installation de 66 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur la Métropole dont 40 sur Montpellier.**

### Mise en place de bus électrique et de bus à l'éthanol

Soucieuse de son environnement, la Métropole de Montpellier souhaite développer les bus qui protègent la qualité de l'air :

- Acquisition de **11 bus au Gaz Naturel pour Véhicule** en 2017,
- Mise en circulation de **bus électriques** sur le territoire,

*Deux bus électriques ont été expérimentés sur la ligne 22 Clapiers – Montpellier et la ligne 23 Prades-le-Lez-Montpellier.*

- Expérimentation courant 2017 **de bus roulant à l'éthanol** valorisant ainsi les produits dérivés de la viticulture favorisant une économie circulaire sur notre territoire.

**Contact presse >> Sophie Lepage**

04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18

[s.lepage@montpellier3m.fr](mailto:s.lepage@montpellier3m.fr)